

La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 21 au 23 Février 2025 est assurée par :

M. MALIN Joël au 06.32.42.03.42



## JOURNEE NATIONALE

### DES BENEVOLES



Cette opération aura lieu les samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025.

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la **Journée Nationale des Bénévoles (finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France)** doivent proposer **avant le 31 Mars 2025** une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Voir en page intérieure les modalités d'inscription.

## QUELQUES RAPPELS !

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boîte mail : **[district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)**

### **Rappel concernant la FMI (article 33 : feuille de match)**

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.

Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

### **Report d'une rencontre (article 38 : terrains impraticables)**

Les clubs doivent IMPERATIVEMENT prévenir les officiels (arbitres, délégués, observateurs).

### **Coordonnées des arbitres et des délégués**

Arbitres : Documents → Arbitrage

Délégués : Documents → Documents divers

# COMITE DE DIRECTION

**CLUBS, pensez à récompenser vos dirigeantes et dirigeants**

**Journée des bénévoles à Paris les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025**

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la Journée Nationale des Bénévoles (finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France, déjeuner spectacle à la Seine Musicale) doivent proposer avant le 31 Mars 2025 une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Des informations complémentaires concernant le programme et le déroulement seront communiqués ultérieurement.



**DISTRICT-DE-L'AIN-DE-FOOTBALL**  
26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT  
Tél. 04 74 22 87 87  
[district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) - <http://ain.fff.fr>  
N° de Siret: 31833453900034



---

**CANDIDATURE-JOURNEE-DES-BENEVOLES**  
**Samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025**

**Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football avant le Lundi 31 Mars 2025**

Nom du club<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

NOM et Prénom du / de la bénévole<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

Numéro de licence<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

Adresse mail<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

Adresse postale<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

..... \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

Fonction dans le club<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

**> Rappel des critères sur le choix des invités**

- → S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week-end là.
- → Être bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e)) depuis au moins 7 ans (années consécutives)
- → Avoir un minimum de 18 ans à la date de l'évènement
- → 1 demande maximum par club
- → La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2024
- → En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2, ....

NOM — Prénom du président du club<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

Signature du Président<sup>o</sup>: \_\_\_\_\_

## Comité de Direction du 17 Février 2025

**Présents** : BENOIT Pierre, CONTET Jacques, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

**Assiste** : TEPPE Esther (Responsable administrative).

**Excusés** : BESSET Grégory, BOSSET Régis, DELIANCE Maurice, REYNAUD Lucas, VIOLLET Sonia, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente ses sincères condoléances à :

- M. TROUILLOT Richard, président du SCJ Châtillon la Palud, suite au décès de son épouse Sylvie, secrétaire et trésorière du club.
- M. Jean Claude MARTIN, délégué national qui a fait ses débuts comme délégué au District de l'Ain puis à la LAuRAFoot, suite au décès de son papa.
- la famille de M. PERRAT Thierry, ancien dirigeant du FC La Vallière.

### Approbation du compte rendu du comité de direction du 20 Janvier 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 21 196 licenciés (21 317 en 2023/2024).

### Retour sur la remise des Labels

Elle a eu lieu le Mardi 11 Février 2025 au So Club en présence de Mme Nadège GERENTE, chargée de communication, et M. Patrice GERARD, Directeur d'équipe d'agence du Territoire Burgien, du Crédit Agricole Centre-Est. De nombreux Directeurs et Directrices d'agences locales étaient également présents.

8 clubs, labellisés 2024-2027, ont été récompensés : AS Attignat (Excellence Jeunes et Bronze Jeunes Féminines), Côtière Meximieux Villieu (Espoir Jeunes), US Feillens (Espoir Jeunes), Olympique Sud Revermont 01 (Espoir Jeunes), Plastics Vallée FC (Espoir Jeunes), Jassans Frans Foot (Espoir Jeunes), FBBP 01 (Elite Jeunes), CS Viriat (Espoir). Félicitations à eux.

Le club de Plaine Revermont Foot a quant à lui été mis à l'honneur en tant que « coup de cœur » pour ses différentes actions, notamment en termes de structuration.

### Retour sur le tirage des 1/8ème de finale des Coupes de l'Ain

Il a eu lieu le Mercredi 12 Février 2025 par les représentants de l'AS Guéreins, Mme Catherine BEAURAIN, présidente, et M. Jean Paul SUBIT, dirigeant :

- Coupes Emile Faivre et René Tremblay : matchs le 2 mars
- Coupe René Morandas : matchs le 7 mars
- tour de cadrage de la Coupe Peggy Provost (féminines) : matchs le 2 mars

Les clubs désirant la désignation d'arbitres assistants doivent en faire la demande écrite. Les frais seront à leur charge. Un mail sera envoyé à tous les clubs concernés.

Le tirage des ¼ et ½ finales sera organisé par le Crédit Agricole dans les locaux d'un de leurs partenaires le Jeudi 27 Mars 2025.

### Retour sur les ½ finales régionales futsal féminines

L'équipe de Foot Trois Rivières (seniors F), qualifiée pour ces ½ finales régionales qui ont lieu le 9 février 2025 à St Jean de Bournay, ont terminé 6<sup>ème</sup> / 8 au classement.

### [Retour sur les finales départementales Futsal garçons](#)

Phases de qualification disputées les 18 janvier à Ceyzériat, 25 janvier à Treffort et 26 janvier à Villars les Dombes. Les premières finales du Challenge départemental Futsal garçons se déroulaient le dimanche 2 février à Bourg en Bresse au gymnase Gabriel Voisin.

#### Vainqueurs :

U18 : Centre Dombes Football

U15 : Bourg Futsal

U13 : Centre Dombes Football

L'équipe U18 de Centre Dombes Football s'est qualifiée pour la finale régionale qui a eu lieu le 9 Février 2025 à Coublevie (38).

L'équipe perd en ½ finales contre l'AS Martel Caluire et termine 3<sup>ème</sup> au classement. Le Comité de Direction leur adresse ses félicitations.

Remerciements aux clubs de O. Sud Revermont 01, Plaine Revermont Foot, Centre Dombes Football et Bourg Futsal pour leur accueil.

### [Retour sur la finale du challenge départemental Futnet](#)

Tours préliminaires disputés les 9 janvier au SO Club et le 16 janvier au Repère.

La finale s'est disputée le jeudi 23 janvier au So Club avec 8 équipes.

Ce sont les équipes de Marboz et de O. Sud Revermont 01 qui représenteront le District de l'Ain à la finale académique programmée le 15 mars prochain.

### [Week end des bénévoles des 22 et 23 mars 2025](#)

Réception de 10 candidatures (dont 2 non éligibles) pour 6 places.

Les 6 candidats retenus sont :

- MARGUIN Julien – Marboz
- CHANEL Patrick - Marboz
- COULAS Yannick – Izernore Nurieux
- DUCAMP Nicolas – Belley CS
- RAMOS Jonathan– Replonges
- BERGERAN Julien - Priay

Un mail a été envoyé à tous les candidats et à leur club.

A noter que Stéphanie GILLY est chef de délégation pour la Ligue.

### [Journée Nationale des Bénévoles](#)

Elle aura lieu le week-end des 24 et 25 Mai 2025.

Les candidatures doivent être envoyées au District avant le Lundi 31 Mars 2025.

Toutes les informations ont été envoyés par mail aux clubs le 13 février 2025.

Le Comité de Direction valide la prise en charge des repas du samedi midi à Paris.

### [A.G. de début de saison 2025/2026](#)

Dans l'attente de la date de l'AG de la LAuRAFoot, celle du District sera programmée soit le samedi 18 soit le samedi 25 octobre 2025 (lieu à confirmer).

A noter que les salles des fêtes de Viriat et d'Attignat ne sont pas disponibles.

### [Révision des règlements](#)

Afin de compléter et/ou modifier les règlements du District, une réunion de la Commission doit être programmée dans les prochains jours.

Les commissions doivent adresser leurs modifications au secrétariat au plus tôt.

### [Paroles aux Commissions](#)

#### **Communication (Pierre BENOIT)**

Parution de « Petit Filet » dans les prochains jours.

### **Foot Réduit (Patrick TEPPE)**

La finale Pitch aura lieu le 5 avril 2025 à Marboz avec 16 équipes garçons et 8 équipes filles.

A voir avec la Commission Prévention si maintien du quizz.

La finale nationale Pitch aura lieu à Cap Breton avec 4 équipes de la LAuRAFoot (1 garçon et 3 filles).

Réception de quelques mails de parents contestant la reprise des compétitions en février ! Réponses faites.

La commission est inquiète car des clubs suppriment des équipes U9 pour les faire évoluer en U11. La commission rappelle le règlement et prévient que des vérifications seront faites.

### **Arbitrage (Hamid TOUZANI)**

Après accord du Comité de Direction, la réunion plénière de la commission aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 18 heures.

### **Sportives (Jacques CONTET)**

Quelques reports à la reprise des compétitions.

Quelques problèmes sur des matchs jeunes notamment en U15 avec les éducateurs et parents.

Par rapport à quelques saisons en arrières, on constate un manque d'éducateurs diplômés.

### **Informations du Président**

- Présence de Joël MALIN à l'AG du Comité du Sport Adapté du 13 février 2025 à Péronnas.
- Signature de la convention de partenariat avec le So Club ce mardi 18 février 2025 à 11 heures.
- Démission de Sonia VIOLLET pour raisons personnelles à compter du 5 février 2025. Une nouvelle candidate devra être trouvée et être élue lors de l'AG de Juin 2025.
- Reconduction de l'Opération Mini-buts par la LFA. Nous sommes en attente des conditions. Participation FFF : 70 % - District et Ligue : 10 % - Club : 20 %
- Augmentation des frais d'inscription FIA : 185 € + frais repas.
- AG de la LAuRAFoot aura lieu le samedi 28 juin 2025 à Aix les Bains.
- La soirée de la LAuRAFoot aura lieu le vendredi 28 mars 2025.
- Programmation de matchs régionaux des 2 dernières journées possibles les samedi et dimanche.
- AG de la FFF auront lieu les samedi 14 juin 2025 à Clairefontaine et le samedi 13 décembre 2025 à Paris.
- La finale de la Coupe de France Féminine aura lieu le 3 mai 2025 à Calais.
- Le club de l'AS Guéreins est élu par la LAuRAFoot « meilleure performance club de district en Coupe de France ».

### **Date de la prochaine réunion**

Lundi 10 Mars 2025 à 19 heures.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 30.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## Réunion du 18 Février 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX, Hamid TOUZANI, Anthony TARTARIN

En visio : Olivier GUICHERD, Guillaume STRIPPOLI

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Céline MEILHEURAT

🙏 La CDA tient tout d'abord à **apporter tout son soutien** à sa jeune collègue arbitre Helena COURY qui a connu des débuts difficiles dans l'arbitrage.

La CDA en profite pour alerter les clubs au sujet de l'accueil et de l'attitude de tous les acteurs du foot (joueurs, coaches, dirigeants, spectateurs) vis à vis des jeunes arbitres. Lorsqu'un arbitre (débutant ou non d'ailleurs) est visiblement en difficulté sur un terrain, il est de l'intérêt de tous de faire **preuve de tolérance et d'encouragement** plutôt que de l'abreuver de critiques et de contestations qui n'ont pour effet que de le (la) faire craquer, pour ensuite se plaindre de la qualité de l'arbitre...

Améliorer l'arbitrage et fidéliser nos jeunes arbitres nécessitent **une prise de conscience générale**.

⚠ La CDA rappelle que les 1/8èmes de finale de la Coupe de l'Ain Emile Faivre et de la coupe des groupements René Tremblay **sont arbitrées que par un seul arbitre central** : cependant le week end des 1<sup>er</sup> et 2 mars étant un week end sans match de championnat, de nombreux arbitres seront disponibles, en conséquence, les clubs qui souhaitent voir désigner des arbitres assistants sur leur match de coupe **peuvent en faire la demande** à la CDA, étant entendu que les frais de cette désignation seront à la charge du club qui en fait la demande (ou partagés entre les deux clubs si la demande est conjointe) : **délaï de rigueur lundi 24 février** afin d'effectuer les désignations dans de bonnes conditions.

⚠ La CDA rappelle aux arbitres et aux clubs qu'en cas de condition atmosphérique extrême (déluge, orages, neige, brouillard...) ou problème technique (coupure d'électricité par exemple) **le délaï pour reporter un match est de 45 mn**. Sauf cas exceptionnel, un arbitre doit impérativement attendre l'expiration de ce délaï avant de prendre la décision de reporter ou non un match (précision : cette disposition ne s'applique pas pour les blessures graves).

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- ✓ Thomas Frendo, Yann Landais, Steven Millet, Alain Deveyle pour leur rapport de suivi effectué,
- ✓ Aly Keita, pour une indisponibilité tardive due à un impératif professionnel,
- ✓ Duquenoy Rémi pour une absence a son match, réponse faite : la CDA rappelle aux arbitres qu'en cas d'impossibilité de dernière minute pour se rendre sur une désignation, il est **impératif de prévenir en toute priorité son désignateur** et en aucun cas d'appeler les clubs pour annoncer son absence avant d'en avoir référer au désignateur qui peut étudier une solution de remplacement. De même il est inutile d'envoyer un mail au district entre le vendredi soir et le dimanche soir : personne ne peut en avoir connaissance dans ce laps de temps !
- ✓ Emad Akoup Shahine, arbitre du district du Rhône demandant son transfert dans le district de l'Ain : la demande ne pourra être examinée que lorsque le dossier aura été entièrement réglé par le district du Rhône,
- ✓ François Hamid Nouri, demande concernant une sanction, réponse faite,

- ✓ Saïd Iguidar, courrier concernant la feuille de match de la rencontre D4 Châtillon la Palud/Plaine de l'Ain : la CDA rappelle qu'**en aucun cas un match ne doit débiter sans une feuille de match**. Celle-ci, FMI ou papier (si panne), doit être faite avant le début de la rencontre. Il n'est pas concevable de commencer un match sans ce document. Par ailleurs si la feuille de match est réalisée sous format papier elle doit contenir toutes les informations indispensables (numéros de licence de tous les acteurs notifiés sur la feuille de match, cartons distribués, réserves ou observations éventuelles) et être obligatoirement signée par les capitaines et l'arbitre avant et après le match,
- ✓ Evann Gautheret, à propos d'une double désignation le week end : la CDA rappelle que le seul élément qu'elle prend en compte pour les indisponibilités des arbitres est ce qu'ils complètent dans leur Portail des Officiels, en aucun cas une information donnée par un autre canal ne peut s'y substituer. En conséquence un arbitre qui n'a pas indiqué d'indisponibilité sur son portail est donc considéré comme entièrement disponible et désignable.

### Courriers club :

- FC Manziat, demande d'arbitre officiel pour la rencontre de coupe Morandas du 7 Mars, réponse faite : la CDA rappelle que les 1/8ème de finale de la Coupe Morandas ne sont pas couverts par des arbitres officiels et que pour en bénéficier les clubs doivent en faire la demande officielle. Celle-ci sera validée en fonction des disponibilités des arbitres et à la charge du club requérant,
- Virieu FCT remarque concernant l'arbitrage du match FCT Virieu contre CS Lagnieu, réponse faite,
- Ain Sud concernant le changement de référent arbitre du club, ainsi que différentes questions afférentes aux statuts de l'arbitrage, réponse faite : la CDA rappelle que pour toute demande concernant la couverture des clubs par les arbitres la commission compétente à laquelle il faut s'adresser est la commission du Statut de l'arbitrage
- Ol. St Denis les Bourg, à propos du match U 18 St Denis les Bourg/Serrières Villebois : dossier traité par la commission compétente,
- Côtière Luenaz, demande pour bénéficier de deux arbitres assistants sur le match D4 Montluel/Luenaz du dimanche 23 février : la CDA rappelle que ces demandes ne peuvent être honorées que si le nombre d'arbitres disponibles est suffisant et qu'elle ne peut, sauf cas particulier, « déshabiller » un match pour en « habiller » un autre,
- AS Attignat, nouvelle demande pour qu'un jeune arbitre stagiaire soit comptabilisé comme arbitre sénior : la CDA rejette cette demande, pour leur bien les jeunes arbitres stagiaires doivent d'abord s'aguerrir en catégorie jeune avant de se lancer en sénior.

### Divers

- Essor Bresse Saône : remerciements pour la participation de Messieurs FEYEUX Sylvain, BERNARD Alain et BELPALME Jean lors de leur forum éducatif. La CDA tient quant à elle à féliciter et encourager ce genre de manifestation
- La CDA annonce qu'elle organisera son assemblée plénière en présence des présidents des autres commissions du district et des membres du bureau directeur le **mardi 1<sup>er</sup> avril à 18h** : pour la préparer au mieux la CDA est à l'écoute de toute question et remarque.
- Prochaine réunion mardi 25 février à 18h au district.

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEUX

## COMMISSION FEMININE

### Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un troisième plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le samedi 8 Mars prochain à Montréal la Cluse.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants via le lien ci-contre avant le 03 Mars prochain : <https://forms.gle/EjuQn12fUGC6zWQA8>

#### Inscriptions à ce jour :

U9F (5 équipes)	U11F (4 équipes)	U15F (6 équipes)
AS MONTREAL LA CLUSE 1	AS MONTREAL LA CLUSE 1	AS MONTREAL LA CLUSE 1
AIN SUD-LE MAS RILLIER 1	AIN SUD-LE MAS RILLIER 1	AIN SUD-LE MAS RILLIER 1
FBBP 01 1	FBBP 01 1	AIN SUD-LE MAS RILLIER 2
CS BELLEY 1	ENT.S. REVERMONTAISE 1	FC DOMBES BRESSE 1
CS BELLEY 2		ESSOR BRESSE SAONE 1
		FBBP 01 1

En parallèle du plateau un **module de formation spécifique à l'encadrement des publics féminins** pourra vous être proposé sur la totalité de la journée.

**Modalités d'inscription :** suivre le lien suivant : <https://maformation.fff.fr/formation/125-pratique-feminine.html> puis sélectionner « Ligue Auvergne Rhône Alpes » et « Montréal la Cluse ».

- Clôture des inscriptions au **22 Février 2025**
- Le nombre de places est limité à 15 stagiaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

### U15F - Pratique 5x5

Le District de l'Ain en partenariat avec la structure privée du So'Club, propose à ses équipes U15F à 8 évoluant dans le championnat, une pratique à 5 contre 5 en indoor le **Samedi 1er Mars 2025** sur la matinée. (Adresse : So' Club – 39 chemin des Liavoies – 01440 VIRIAT)

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire concernant la participation de votre (vos) équipe(s) via le lien suivant : <https://forms.gle/K2xBbs3XmvotWUZY9>.

Inscriptions à ce jour :

<b>U15F (3 équipes)</b>
ESSOR BRESSE SAONE 1
AIN SUD-LE MAS RILLIER 1
CS LAGNIEU 1

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

## COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

### **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

### **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

### **Réunion du 18/02/2025**

Présents : MM. BOURDON, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.

Excusé : M. DELIANCE.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- De US Replonges par rapport à l'article 28. Réponse faite.

☺ ☺ ☺ ☺

### **Dossier n° 96**

**Match n° 53147871 : CO Plateau 1 / OL Rives de l'Ain 1 – U15 D4 poule J – du 16/02/2025**

Courrier du club de Rives de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Rives de l'Ain 1 : 0 but / - 1 point
- CO Plateau 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Rives de l'Ain est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 97**

**Match n° 53117485 : Jassans Frans Foot 2 / FC Montluel 1 – U18 D4 poule L – du 15/02/2025**

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- FC Montluel 1 : 0 but / - 1 point
- Jassans Frans Foot 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 98**

**Match n° 53179868 : CS Belley 2 / Côtière Meximieux 2 – U15 D3 poule E – du 16/02/2025**

Courrier du club de Côtière Meximieux annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Côtière Meximieux 2 : 0 but / - 1 point
- CS Belley 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Meximieux est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 99**

#### **Match n° 28690196 : AS Izernore Nurieux 2 / Veyziat US 2 – Séniors D4 poule A – du 16/02/2025**

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait.

- Veyziat US 2 : 0 but / - 1 point
- AS Izernore Nurieux : 3 buts / 3 points

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Du fait du 3<sup>ème</sup> Forfait, l' équipe de Veyziat US 2 est forfait général.

### **Dossier n° 100**

#### **Match n° 53089165 : SC Mille Etangs 2 / FC Montluel 2 – Séniors D5 poule F – du 16/02/2025**

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- FC Montluel 2 : 0 but / - 1 point
- SC Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 64 €uros au District.

### **Dossier n° 101**

#### **Match n° 28691034 : FC Montluel 1 / FC Veyle Saône 4 – Séniors D4 poule C – du 09/02/2025**

Réclamation d'après match du club de Veyle Saône contre le club de Montluel FC sur la participation de joueur Kévin NERPLAT, licence n° 2518678711, susceptible d'être en état de suspension le jour de la rencontre.

Après vérifications et renseignements pris auprès du club, il s'avère que le joueur était bien en état de suspension pour cause de 3 cartons jaunes.

La commission donne match perdu par pénalité à Montluel FC 1.

- FC Montluel 1 : 0 but / - 1 point
- FC Veyle Saône 4 : 1 but / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Montluel FC est redevable de la somme de 109 €uros au District pour participation à un match d'un joueur suspendu.

M. Kévin NERPLAT, licence n° 2518678711 est suspendu pour un match ferme avec date d'effet au 24/02/2025.

La Commission des Règlements.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 18 février 2025

## Terrains impraticables :

**Centre Dombes F** : arrêté municipal mairie de CHALAMONT pour terrain honneur du 14/02 au 3/03.

**Chazeys Bons As** : arrêté municipal mairie de CHAZEYS BONS du 2 au 28 février.

**Co Plateau** : arrêté municipal mairie d'HAUTEVILLE terrain honneur du 15 décembre au 25 mars.

## Courriers Clubs :

### Curtafond Confrançon Fc :

rencontre D3 poule C du 23 février **au stade de l'Huppe à MONTREVEL 15h30.**

rencontre D4 poule D du 23 février **au stade de l'Huppe à MONTREVEL 12h30.**

**Co Plateau** : accord pour rencontre D3 poule C du 23 février à **15h30 stade de l'Huppe.**

**Chaveyriat As** : accord pour rencontre D4 poule D du 23 février à **12h30 stade de l'Huppe.**

**Centre Dombes Foot** : rencontre D5 poule B du 23 février à **13h00 stade de VILLARS les DOMBES.**

**Centre Dombes Foot** : rencontre D2 poule B du 23 février à **15h00 stade de VILLARS les DOMBES.**

**Centre Dombes Foot** : rencontre D3 poule B du 23 février à **13h00 stade de CHALAMONT (annexe).**

**Lagnieu Cs** : rencontre D5 poule E du 23 février à **13h00.**

----- rencontre D4 poule B du 23 février à **15h00.**

**Fareins Saône Vallée** : suite arrêté municipal rencontre D3 poule C du 23 février au stade de Gleuteins à JASSANS. Confirmation de Jassans Frans Foot.

**Lagnieu Cs** : demande modification horaire rencontre D2 poule A du 22 février.

**Viriat Cs** : accord pour rencontre D2 poule A du 22 février à **19h00.**

**Plaine Reve. Foot** : rencontre D4 poule A du 23 février **au stade du Biolay à ST ETIENNE DU BOIS.**

**Bresse Nord Fc** : rencontre D5 poule C du 22 février **au stade municipal de ST JEAN sur REYSSOUZE.**

\*\*\*\*\*

Rencontre D5 poule C **Bresse Nord Fc 2 – Viriat Cs 4** du 9 février **reprogrammée le 1 mars.**

**Article 30.5 : A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.**

**Rappel : pour toutes modifications de date et d'horaire de rencontre nous devons avoirs l'accord des 2 clubs pour cela utiliser footclubs ou le bordereau de « Demande de modification d'une rencontre ».**

Présents : Éric CANARD, Vincent JACUZZI, Jacques CONDET.

Excusé : Grégory BESSET.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 18 février 2025

Courriers U18 :

Les rencontres non-jouées sont reprogrammées aux 22 février ou 8 mars.

Courriers U15 :

**Veyle Saône Fc** : rencontre D4 poule O du 16 février non joué terrain A.M. VEILLE de LAIZ impraticable. Rencontre reprogrammée le dimanche 9 mars.

**Portes de l'Ain Sc** : arrêté municipal mairies de ST ANDRE DE CORCY et TRAMOYES.

**Côt. Luénaz Fc** : arrêté municipal mairie de DAGNEUX du 11 au 17 février.

**Côt. Luénaz Fc** : rencontre D4 poule K du 23 février **sur stabilisé Les Gravelles à LA BOISSE.**

**Portes de l'Ain Sc** : rencontre D3 poule A du 23 février **au stade du forum des sports à  
..... ST MAURICE de BEYNOST**

**Dombes Bresse Fc** : rencontre D2 poule B du 9 février reprogrammée !!!!

Présents : Éric CANARD, Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

Excusé : Grégory BESSET.

# SPORTIVE FEMININES

Réunion du 18 février 2025

Courriers U15F :

Rencontre **Lagnieu Cs 1 – Foot trois rivières 1** du 15 février reprogrammée le **8 mars**.

Courriers S.F. à 11 :

**Bressans Fc** : terrain impraticable rencontre D2 du 16 février.

Rencontre D2 **Bressans Fc 1 – Dombes Bresse Fc 1** reprogrammée le **2 mars**.

**Côt. Luénaz Fc** : rencontre D1 du 23 février à **15h30 !**

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

**Présents :** Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr) et [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

## U13

Les calendriers de la 2<sup>ème</sup> phase sont dans épreuves, compétitions U13.

**Utilisez obligatoirement la tablette FMI.**

**1<sup>er</sup> tour du festival Pitch U13 féminin :** il aura lieu **le samedi 22 février 2025 à 13h30**, les plateaux sont dans pratiques Foot Réduit U13. Les feuilles de plateaux, le règlement et lois du jeu ont été envoyé par mail à tous les clubs.

**Forfait :**

**Journée du 8 février 2025 :**

**Poule L :** CS Belley 3 9€

**Poule N :** Grèges pont de Veyle 1 9€

**Matches reportés :** vous pouvez aussi jouer en semaine à une date qui vous convient.

**Journée du 8 février 2025 :** matchs reprogrammés le 22 février 2025.

**Poule C :** Ent Fareins SV 3 Rivières 1 / Portes de l'Ain 1

**Poule H :** St Cyr 1 / Thoisse 2

**Poule J :** Anglefort 1 / Nantua 1

**Poule M :** Ent Fareins SV 3 Rivières 3 / Côtière Luenaz 2

**Journée du 15 février 2025 :**

**Poule H :** Ent Fareins SV 3 Rivières 2 / St Cyr 1 est reprogrammé le 19 avril 2025

## U11

Les calendriers U11 de la 3<sup>ème</sup> phase sont dans pratiques foot réduit U11 et dans épreuves, Foot Animation Loisir.

**Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

**Rappel :**

Chaque éducateur des équipes présentes sur un plateau doit assurer un arbitrage d'un match et ne pas partir avant la fin.

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuilles de matchs manquantes :** Merci de nous les faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr)

### Journée du 8 février 2025 :

- Poule B** : Plaine de l'Ain 1 (il manque la partie licence)
- Poule G** : Jassans Frans 1
- Poule H** : Jassans Frans 2
- Poule I** : St Cyr 1
- Poule N** : Serrières Villebois 2
- Poule S** : Bord de Veyle 2

### Licences manquantes :

#### Journée du 8 février 2025 :

<b>Poule A</b> : OL Sud Revermont 1	Toutes 8€
Dortan 1	1 licence 1,60€
<b>Poule B</b> : Côtière Meximieux Villieu 1	1 licence 1,60€
<b>Poule E</b> : Valserhône 3	2 licences 3,20€
<b>Poule G</b> : Bressolles 1	Toutes 8€
<b>Poule H</b> : Guéreins Chaneins 1	2 licences 3,20€
<b>Poule L</b> : Dortan 2	1 licence 1,60€
<b>Poule M</b> : Veyziat 4	1 licence 1,60€
Montréal 5 fém.	Toutes 8€
<b>Poule P</b> : Ambérieu FC 3	1 licence 1,60€
<b>Poule T</b> : Feillens 3	2 licences 3,20€
<b>Poule V</b> : St Martin du Mont 3	2 licences 3,20€

**U9**

Les calendriers U9 de la 3<sup>ème</sup> phase sont dans pratiques foot réduit U9 et dans épreuves, Foot Animation Loisir.

**Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

### **Rappel :**

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuilles de plateaux manquantes :** Merci de nous les faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr).

Si certains de ces plateaux ont été annulés merci aussi de nous le préciser.

#### **Journée du 8 février 2025 :**

- Poule C** : Bressolles
- Poule E** : Jassans Frans
- Poule F** : Dombes Bresse
- Poule G** : Bâgé
- Poule J** : Bourg en Bresse Péronnas 01
- Poule N** : Artemare Valromey  
                  Peyrieu Brens
- Poule R** : St Marcel
- Poule S** : Guéreins Chaneins
- Poule U** : Thoissey
- Poule ZA** : Sud Revermont
- Poule ZB** : Centre Dombes

## U7

Les calendriers des secteurs U7 de la 3<sup>ème</sup> phase sont dans pratiques foot réduit U7 et dans épreuves, Foot Animation Loisir.

**Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire.** Utilisez le FAL en passant par Footclub.

**Rappel :**

**Ils nous manquent les calendriers du Haut Bugey, Poules P, Q. Merci de nous les faire parvenir rapidement.**

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs du secteur/poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

**Feuille de plateau manquante :** : Merci de nous la faire parvenir rapidement à [footanimation@ain.fff.fr](mailto:footanimation@ain.fff.fr).

Si le plateau a été annulé merci aussi de nous le préciser.

**Journée du 8 février 2025 :**

**Secteur Val de Saône poule G :** Bord de Veyle

## **COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

### Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

### Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Château Gaillard pour l'installation d'un éclairage en LED sur le terrain du Pelou – Dossier transmis à la ligue – en attente de décision.

### Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Blachon 1 de Pont d'Ain NNI 011300101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

### Vérifications initiales ou décennales des installations

- Parc des sports 2 de Viriat NNI 014510102 – classement au niveau T4 SYN jusqu'au 25 novembre 2029.
- Parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue - attente de décision.
- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade Cécile et René Martin 1 de Villars les Dombes NNI 014430101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

### Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Complexe sportif de Veyziat NNI 012830201 - rapport à rédiger par la CDTIS.

### Programmation des mois de février et mars 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 (éclairage et installation)
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 (installation)
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage et installation)
- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage)
- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 (éclairage)

Pour la CDTIS : JF JANNET

# LES CLUBS ANNONCENT



## Invitation Tournoi du 1<sup>er</sup> mai à Treffort

### Plaine Revermont Football

U7 – Niveau faible

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum

8h – 11h30

30€ par équipe

U7 – Niveau fort

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum

8h – 11h30

30€ par équipe

U9 – Niveau faible

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum

13h – 16h30

30€ par équipe

U9 – Niveau fort

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum

13h – 16h30

30€ par équipe

U11

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

8h – 11h

35€ par équipe

U13

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

11h – 17h

35€ par équipe

U15

Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum

11h – 17h

35€ par équipe

Inscriptions pour le 23 avril au plus tard !

Pour vous inscrire, remplissez ce document signé et rempli puis le retourner à [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com) ou au 147 grande rue – 01560 Saint Julien Sur Reyssouze

Les plannings seront envoyés la semaine précédant le tournoi.

Une buvette et un snacking seront proposés sur place. La CB sera acceptée.

Nom du club : \_\_\_\_\_

Catégorie	Heures	Nombre d'équipe	Tarif	Total à régler
U7 niveau faible	8h – 11h30		30€ par équipe	
U7 Niveau fort	8h – 11h30		30€ par équipe	
U9 niveau faible	13h – 16h30		30€ par équipe	
U9 niveau fort	13h – 16h30		30€ par équipe	
U11 (Foot à 6)	8h – 11h		35€ par équipe	
U13 (Foot à 6)	11h – 17h		35€ par équipe	
U15 (Foot à 6)	11h – 17h		35€ par équipe	
<b>Total à régler</b>				

Catégorie	Nom et prénom du responsable	Téléphone	Mail
U7			
U9			
U11			
U13			
U15			

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com)

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou [morgandechaud2001@gmail.com](mailto:morgandechaud2001@gmail.com)





Correspondance à retourner à :  
Mlle BERRY Sophie  
750 route de Ternant, Bâtiment A  
01570 FEILLENS  
Tél. : 06.50.19.50.02  
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ♦ **Matin** U7 - U9
- ♦ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9** et **35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

*Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.*

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

☛ **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**

M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org  
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



## BULLETIN D'INSCRIPTION PLATEAU JEUNES US FEILLENS SAMEDI 7 JUIN 2025

### CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB : .....

Catégorie	Nombre d'équipes 1 <sup>ER</sup> NIVEAU	Nombre d'équipes 2 <sup>EME</sup> NIVEAU	Prix	Prix total
U7			30 €	
U9			30 €	
U11			35 €	
TOTAL				

NOM DU RESPONSABLE : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :  
Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENS  
Tél. : 06.50.19.50.02  
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

**POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE**



**Renseignements :**

☎ Julien au 06.66.79.30.55  
 ✉ jsbettant1968@gmail.com

✉ Julien Templier  
 71 rue Jules Blanchet,  
 La championnière 01500 Ambronay

Nom du club : .....  
 Educateurs U7 : .....Tel : .....  
 Educateurs U9 : .....Tel : .....  
 Educateurs U11 : .....Tel : .....  
 Educateurs U13 : .....Tel : .....  
 Séniors féminins à 8 : .....Tel : .....  
 Vétérans : .....Tel : .....

## Tournoi de la J.S Bettant

**Du 20 au 22 juin 2025**

**Vendredi 20 juin :** Vétérans à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

**Samedi 21 juin :**

U7 et U9 de 10h à 13h (maxi 12 équipes par catégorie)

U11 de 14h à 18h (maxi 12 équipes par catégorie)

Séniors féminins à partir de 19h30 (maxi 8 équipes)

**Dimanche 22 juin :**

U13 de 10h à 14h (maxi 12 équipes)

**Buvette et snack sur place tout au long du weekend**

### Inscription jusqu'au 10 juin 2025

Nombre d'équipes	U7	U9	U11	U13	Séniors féminines	Vétérans
1						
2						
<b>Total</b>						

**Tarifs :** 30€ pour une équipe et 50€ pour deux équipes  
 Chèque à l'ordre de la JSB.



## TOURNOI DU SDACFC

Numéro d'affiliation : 546944

Le club du SDACFC à le plaisir de vous inviter à son tournoi U9/U11/U13 au stade Alfred Berthier à Saint Denis en Bugey.

### **Le samedi 14 et dimanche 15 juin 2025**

#### **Catégorie U9 : Samedi 14 juin de 13H30 à 18H**

- 24 équipes maximum.
- 4 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 5 joueurs et de 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**

#### **Catégorie U11 : Dimanche 15 juin de 9H à 13H**

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**

#### **Catégorie U13 : Dimanche 15 juin de 13H30 à 18H**

- 12 équipes maximum.
- 2 équipes par club maximum.
- Equipes composées de 8 joueurs et de 3 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

**Inscription : 30 € par équipe – 50 € pour deux équipes.**



Merci de nous retourner le coupon réponse accompagné du règlement avant le **30 avril 2025**.  
Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.  
L'organisation vous sera communiquée 1 semaine avant le week-end du tournoi.

**Inscription à retourner avant le 30 avril 2025**

Veuillez adresser vos inscriptions et le règlement à l'ordre de **SDAFC** à **Xavier Lacques**, rue **Jules Ferry**, Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey.

ou

Inscriptions par courriel : **sdacfc01@gmail.com**

Le club de .....

inscrit :

Catégorie	Nombres d'équipes	Tarif
U9		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
U11		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
U13		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes
Montant total :		

**Autres renseignements :**

**Quentin Prost - 07 68 88 87 59**



**Coordonnées des responsables de catégorie**

Responsable de catégorie U9	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U11	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U13	
Nom et prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	



# PROGRAMME



**Mercredi 28 Mai**

19h00 - 23h00

FÉMININES (8 ÉQUIPES)

**Jeudi 29 Mai**

08h00 - 13h00

U11 (16 ÉQUIPES)

14h00 - 18h30

U13 (16 ÉQUIPES)

19h30 - 22h00

U15 (8 ÉQUIPES)

**Vendredi 30 Mai**

10h00 - 14h00

U9 (32 ÉQUIPES)

19h00 - 23h00

VÉTÉRANS (8 ÉQUIPES)

Inscriptions et renseignements

06.06.55.71.46

[Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com)

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

# FICHE D'INSCRIPTION



U9, U11, U13 ET U15

REPAS OFFERTS

Signalez si repas hallal



## TARIFS

Catégories	Nombre d'équipes	1 équipe	2 équipes
U9		40 €	70 €
U11, U13 et U15		50 €	90 €
Féminines et Vétérans		30 €	50 €

Educateur U 9 : ..... n°tel: . . . . .

Educateur U11 : ..... n°tel: . . . . .

Educateur U13 : ..... n°tel: . . . . .

Educateur U15 : ..... n°tel: . . . . .

Educateur FEM : ..... n°tel: . . . . .

Educateur UET: ..... n°tel: . . . . .

Correspondant tournoi : Johnny RYSER

06.06.55.71.46 [Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com)

à retourner avec le règlement (FC PRIAY)

avant le 30/04/2025

37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique





# U S VAUX EN BUGÉY

## 28 & 29 JUIN

### 1ère Edition tournois jeunes

**U7 U9 28 JUIN**  
**U11 29 JUIN**

**12 RUE DES CATTES**  
**01150 VAUX-EN-BUGÉY**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



## ORGANISATION DU TOURNOI

LE SAMEDI 28 JUIN ET DIMANCHE 29 JUIN, LE CLUB U S VAUX EN BUGÉY ORGANISE SON PREMIER TOURNOI QUI RÉUNIRA LES JEUNES TALENTS DE DIFFÉRENTES CATÉGORIES. NOTRE TOURNOI SE DÉROULERA EN DEUX JOURS :

**LE SAMEDI :**

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- **CATÉGORIE U7 :** 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- **CATÉGORIE U9 :** 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

**LE DIMANCHE :**

- **CATÉGORIE U11 :** LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30. 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

**2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.**

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 01/05/2025.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### TOURNOI DE US VAUX EN BUGÉY

NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM) :  
SOUSHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)) :

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE  
ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

KERDJA YOUNGOURTHEN  
449 QUAI DU BUIZIN  
01150 VAUX EN BUGÉY

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
CONTACTEZ-NOUS  
YOUNGOURTHEN : 06/52/64/34/62  
MAX : 06/84/69/23/50

